



## RÉSEAU DES FEMMES FAE — 10<sup>e</sup> ÉDITION

La 10<sup>e</sup> édition du réseau des femmes de la FAE se tiendra le **25 avril 2019** au Château Royal de Laval et aura comme thème :

*Égalité et stéréotypes sexistes.*

Pour vous inscrire, contactez Fanny Pante par courrier électronique à l'adresse [mobilisation@alliancedesprofs.qc.ca](mailto:mobilisation@alliancedesprofs.qc.ca) avant **16h le vendredi 5 avril 2019**. Attention, les places sont limitées !

● Nathalie Tremblay, vice-présidente

## À LIRE EN PAGE 2

- Collecte des besoins
- Demande de congés
- Demandes postes à postes
- Soirée soulignant la Journée internationale des droits des femmes
- Appel de candidatures pour les élections du CA
- Soirée électorale

## L'AIR DU TEMPS



© Alliance

## BUDGET DE BASE

Jeudi dernier, le gouvernement caquiste déposait son premier budget. Tout au long de sa campagne électorale, il a fait de l'éducation sa priorité. Avec une croissance de 5,1% du budget en éducation, on peut affirmer qu'un effort a été déployé. Comment cela se traduit-il pour les écoles de la CSDM? Difficile de le dire à chaud, puisque le budget, d'habitude très complexe, demande une analyse plus approfondie pour en connaître la teneur exacte. Notre regard est sommaire, donc, et ce n'est qu'à l'étude des crédits que nous verrons ce que le gouvernement accorde vraiment à la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

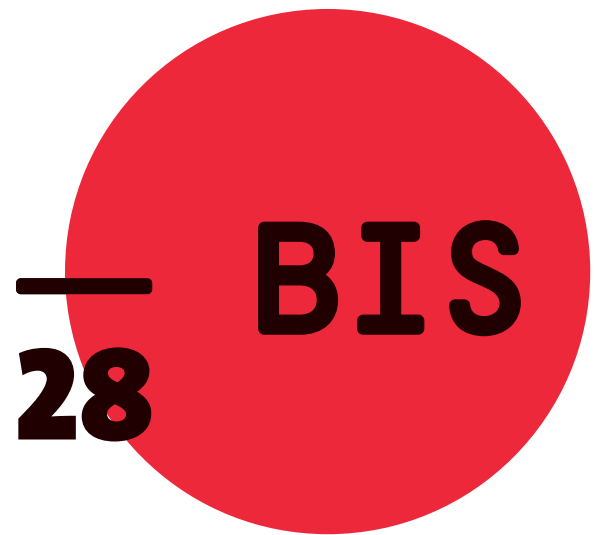
Une chose est certaine, le budget alloué à l'éducation n'a pas été « amputé ». Cependant, en raison des coupes sauvages de 1,4 milliard de dollars imposées par le gouvernement libéral des dernières années, pour que nous puissions un jour voir la situation réellement s'améliorer, le gouvernement devra accorder plus que les sommes nécessaires, d'une part pour les services directs à l'élève et, d'autre part, pour les infrastructures. Tout cela en s'attaquant au problème de fond qu'est la pénurie de main-d'œuvre.

### REMBOURSER UNE PARTIE DE LA DETTE ENVERS LES ÉLÈVES

Bien sûr, comme il fallait s'y attendre, le premier budget caquiste alloue des sommes considérables pour l'intervention précoce et la mise en place des maternelles 4 ans, notamment 36 millions de dollars pour l'ouverture de 250 nouvelles classes. En espérant que ces classes seront d'abord et avant tout situées dans les milieux défavorisés, là où les besoins sont essentiels et incontestables.

C'est une bonne nouvelle, mais il ne faut surtout pas négliger les autres besoins encore plus criants. Comme l'indique l'article sur la collecte des besoins en page 2, à la CSDM il manque minimalement l'équivalent de 330 postes à temps plein juste pour combler les services directs et nécessaires aux élèves à risque et élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EREHDAA). Vous avez bien lu : 330 postes. C'est du jamais vu ! Le gouvernement caquiste injectera 100 millions de dollars sur 5 ans pour la mise en place de classes spécialisées. Cela ne représente que deux classes spécialisées par commission scolaire... Il ajoutera aussi 47 millions de dollars pour assurer un seuil minimal de services de soutien professionnel et technique. Mais par la création de combien de postes à la CSDM cela se traduira-t-il ?

Par ailleurs, pour l'accueil de nouveaux immigrants, le gouvernement consacrera plus de 140 millions de dollars. De ce montant, quelles sommes seront accordées à nos élèves allophones pour la création de classes d'accueil, pour le soutien linguistique et pour la francisation à l'éducation des adultes ? Avec le type d'élèves que nous accueillons à la CSDM, la tâche des profs est colossale. Il n'est pas étonnant qu'ils soient si désemparés et épuisés.



### ÉLIMINER LE DÉFICIT D'ENTRETIEN

Dans le budget, le gouvernement a annoncé un montant de 14 milliards de dollars sur 10 ans, équivalent à 1,46 milliard de dollars par année pour la rénovation et la construction d'écoles primaires et secondaires. On se rappellera que le rapport Maestro-Foucault, déposé en mars 2012, évaluait le déficit d'entretien de la CSDM à 1,29 milliard, chiffre corroboré par le vérificateur général du Québec la même année. On ne parle ici que de faire les travaux nécessaires pour que les immeubles ne se détériorent pas... Au 27 avril 2018, sur 263 bâtiments de la CSDM, 176 étaient considérés en très mauvais état et 55 en mauvais état. Avec ces montants, est-ce que le gouvernement consentira à la CSDM les budgets essentiels pour stopper le déficit d'entretien, contrer la vétusté et maintenir à court, à moyen et à long terme son parc immobilier adéquat, sain et sécuritaire ? Offrir des écoles qui répondent aux besoins pédagogiques, quoi ! Une fois les sommes consenties, il revient évidemment à la commission scolaire de planifier les chantiers et de recruter le personnel nécessaire, le tout dans un souci d'efficacité et de bonne gestion.

En somme, plus d'argent a été consacré à l'éducation dans le budget, ce qui est un pas dans la bonne direction. Mais il faudra encore beaucoup plus dans l'immédiat pour répondre aux besoins criants des profs afin de prévenir l'épuisement au travail, contrer les difficultés de recrutement et la pénurie qui sévit. Parce que la solution ne se trouve pas dans un crédit d'impôt pour ramener les ex-profs en classe. C'est plutôt en améliorant de façon significative nos conditions de travail et d'exercice. Pour faire l'école, ça prend une école, mais ça prend aussi des profs dans les classes. C'est la base, non ?

● Catherine Renaud, présidente

# RETOUR SUR LA COLLECTE DES BESOINS

Le 13 mars dernier avait lieu la rencontre du Comité paritaire EREHDAA pour la collecte des besoins. L'analyse de l'ensemble des formulaires remplis par les différents comités-écoles EREHDAA a été un exercice à la fois intéressant et lourd de sens. Dans le contexte de sous-financement des services aux élèves ainsi que dans celui d'une pénurie sans précédent tant d'enseignants que de professionnels et de personnel de soutien, nous ne pouvons que constater l'ampleur des besoins exprimés. Il manque en ce sens 330 postes à temps plein pour répondre aux besoins des élèves à risque et élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EREHDAA). Bien que ce chiffre reste élevé, nous sommes bien conscients qu'il ne représente qu'un minimum. De cette analyse, nous retenons que les profs, déjà passablement essoufflés, ne peuvent plus pallier le manque de ressources. C'est pourquoi nous réaffirmons avec vigueur que l'intégration d'élèves, quand elle est possible, ne doit se faire qu'avec les services suffisants et adéquats. Nous saluons par ailleurs les représentants de la partie patronale siégeant au comité avec qui nous avons pu faire une analyse honnête des besoins exprimés.

## UN PORTRAIT QUI DEMEURE INCOMPLET

Malgré les efforts de relances multiples du Comité paritaire EREHDAA, l'entière des formulaires de collecte des besoins n'a pas été acheminée à la CSDM. Cette situation est préoccupante puisqu'elle diminue artificiellement et de façon significative le nombre de postes nécessaires pour les élèves à risque et élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (par exemple, certaines écoles dont la population scolaire dépasse le millier d'élèves et pour lesquelles on ne pourra faire de recommandations faute d'information). C'est pourquoi nous incitons les profs membres des comités-écoles EREHDAA à bien vouloir rappeler à leurs directions, si cela est nécessaire, l'importance de bien acheminer la collecte des besoins à la commission scolaire dans les délais prévus à cet effet. Enfin, nous tenons à louer l'immense travail des comités-écoles EREHDAA sans qui ces données ne nous permettraient pas de revendiquer des services pour nos élèves les plus vulnérables.

●  
Frédérique Lecourt, secrétaire-trésorière  
Sébastien Bergeron, personne-ressource pour le CA  
Roberto D'Amico, conseiller syndical

## RAPPEL — ÉLECTION DU 16 MAI APPEL DE CANDIDATURES

DU 8 AU 15 MAI  
Faites VOTRE choix.  
VOTEZ!



Les membres qui souhaitent poser leur candidature à l'un ou l'autre des huit postes du Conseil d'administration en prévision de l'élection qui aura lieu au mois de mai doivent le faire **avant 17 h le mardi 2 avril** en utilisant le formulaire approprié. Il s'agit exceptionnellement d'un mandat de deux ans. Tous les détails dans le [site](#) de l'Alliance en page d'accueil.

## SOIRÉE ÉLECTORALE

À noter qu'une soirée électorale **ouverte à tous** aura lieu

**LE JEUDI 25 AVRIL, À 17 H 30, À LA SALLE PETIT-OPÉRA,  
À L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DE MONTRÉAL.**

Plus de détails suivront. Inscrivez dès maintenant cette date à votre agenda!



Le **BIS** est publié chaque semaine par le Service des communications  
Coordination : Annie Favreau • Éditique : Marie-France Beaucher • Impression : Réjean Allie  
**8225, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2M1**  
Téléphone : 514 383-4880 • Télécopieur : 514 384-5756

## JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES DROITS DES FEMMES

Notre événement soulignant la journée internationale pour les droits des femmes aura lieu **le 28 mars prochain à partir de 16 h 30** à la salle Ausgang, située au 6524, rue Saint-Hubert à Montréal. Pour vous inscrire, remplissez le [formulaire](#) en ligne dans le site de l'Alliance. Au plaisir de vous y voir!

●  
Nathalie Tremblay, vice-présidente

## PÉTITION — COLLECTIF CITOYEN DEBOUT POUR L'ÉCOLE!

Alors que l'éducation devrait être une priorité, les conditions dans le milieu de l'éducation se dégradent. C'est pourquoi l'Alliance vous invite à signer la pétition du collectif citoyen *Debout pour l'école!*, qui défend une école publique équitable et de qualité pour tous, une école offrant à tous les élèves un milieu de vie propice à des apprentissages rigoureux. Pour ce faire, rendez-vous à [ecole.ca.edu/petition/](http://ecole.ca.edu/petition/).

## RAPPELS

### ÉCHANGES POSTE À POSTE

Le vendredi 29 mars est la date limite pour présenter une demande d'échange de poste à poste entre commissions scolaires pour 2019-2020. Pour plus de détails, consulter le [BIS](#) numéro 11 du 29 octobre 2018.

●  
Frédéric Pilon, conseiller

### DEMANDE DE CONGÉS

Le 31 mars est la date limite pour demander un congé sans traitement à temps plein ou à temps partiel, un congé à traitement différé ou la participation à un programme de retraite progressive (départ progressif).

Vous souhaitez demander un congé? La [Fiche syndicale](#) sur les congés autorisés contient tous les renseignements utiles. Elle peut être consultée dans le site de l'Alliance.

La demande de congé doit être remplie en ligne dans *Mon dossier employé*. Vous pouvez y accéder soit via le portail de la CSDM, soit via *Adagio*.

●  
Chantal Forcier, conseillère  
Élise Longpré, conseillère

100 ans  
1919-2019

— ALLIANCE  
DES PROFESSEURES  
ET PROFESSEURS  
DE MONTRÉAL —

